



## FORMULAIRE INSCRIPTION 2022/2023

NOM.....Prénom.....

Date de naissance : .... / .... / .....

Adresse.....

CodePostal.....Ville.....

Tél.....Email.....

Profession.....

Sports/hobby.....

### Comment nous avez-vous connu ?

Internet   Réseaux sociaux   Relation   Pub   Autres, précisez

### QUESTIONS SANTE

✓ Avez-vous des troubles ou des maladies cardiaques ?

Oui   Non

✓ Avez-vous des problèmes au niveau de la colonne, des épaules, des hanches, des genoux ou des chevilles (arthrose, ostéoporose, prothèse...) ?

Oui   Non

Si oui, merci de préciser

✓ Etes-vous enceinte ou avez-vous accouché dans l'année précédente ?

Oui   Non

✓ Votre tension artérielle est

Basse   Normale   Elevée

✓ Avez-vous subi des opérations ou souffert de blessures ces dernières années ?

Oui   Non

Si oui, lesquelles ?

✓ Y a-t-il des mouvements qui vous causent des douleurs ? (Exemples : se baisser, lever les bras...)

Oui   Non

Si oui, lesquels ?

✓ Suivez vous un traitement médical particulier (anti-inflammatoire...) ?

Oui   Non

Si oui, merci de préciser

✓ Si vous avez fourni un certificat médical il y a moins de 3 ans, confirmez-vous que votre état de santé est identique ?

Oui   Non

### VOTRE OBJECTIF

.....  
○ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement au dos et en accepte les conditions.

A Annecy, le.....

Signature

<b>COURS (professeur / jour / heure)</b>			
<b>TYPE D'ABONNEMENT</b>		<b>MODE REGLEMENT</b>	<b>DE</b>



ESPRIT PILATES  
STUDIO

## REGLEMENT

### Description et recommandations

La méthode Pilates est sans danger mais, comme toutes formes d'exercice physique, il est indispensable de consulter votre médecin avant de commencer les cours. Le professeur n'accepte aucune responsabilité en cas de blessures dues à la participation à un cours si votre médecin vous a déconseillé ces exercices, ou si vous n'avez pas observé les règles de sécurité ou les instructions techniques.

Vous voudrez bien prévenir le professeur en début de cours s'il y a un changement dans vos capacités physiques (grossesse, blessures...). La pratique d'activités physiques dès le premier trimestre de grossesse doit être soumise à un avis médical. Il est prudent d'attendre 6 semaines après l'accouchement et la rééducation du périnée avant de reprendre les exercices.

### Conditions d'inscription

Pour être pris en compte, le dossier d'inscription doit être complet et contenir les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet ou au studio, compléter, lu et signé
- Un certificat permettant la pratique du Pilates, valable 3 ans (attestation signée si celui en notre possession est encore valable)

La création d'un compte sur le site espritpilates.com est nécessaire, il permettra les éventuels changements de planning. Vos données ne sont en aucun cas divulguées ;

Les abonnements « Sérénité » (trimestre ou année) sont prioritaires sur les abonnements « Liberté ». Si une personne s'inscrit avec un abonnement Sérénité, même en cours d'année, sur un horaire fixe, sa place est réservée et il est prioritaire même si un détenteur d'un abonnement liberté est inscrit avant.

Les places dans les cours étant limitées, certaines règles concernant les absences, rattrapage et autres changements de planning sont appliquées :

- Le cours collectif est maintenu à partir de 2 participants, et donc annulé pour 1 personne.
- Nous vous remercions de prévenir dès que possible de votre absence. Toute séance annulée 24h à l'avance pourra être rattrapée dans la limite des places disponibles, sur la durée de votre abonnement et dans l'année scolaire en cours. Si ce délai n'est pas respecté, le cours sera décompté de votre abonnement, quelque soit le motif.
- Tout changement de planning doit se faire en ligne via le site espritpilates.com ou l'application Deciplus.
- En cas d'absence du professeur, nous mettrons tout en œuvre pour le remplacer. En cas d'impossibilité, vous serez averti dès que possible. En tout état de cause, cette séance ne pourra être remboursée. Vous pourrez rattraper à un autre cours selon le planning.

### Paiement

Tout forfait entamé est dû. Les abonnements sont nominatifs et non remboursables.

Le paiement se fait soit par chèque libellé à l'ordre de Cécile Debray-Tiolière, soit en espèces. Le paiement en ligne est réservé au cours à l'unité ou à certains packs.

Le forfait année peut être réglé jusqu'en 10 fois, par chèques tous donnés au début de l'abonnement, le forfait trimestre jusqu'en 3 fois. Ils seront encaissés entre le 25 et le 30 de chaque mois.

L'échelonnement des paiements est une condition préférentielle qui ne permet en aucun cas l'arrêt des encaissements.

### Validité

Les cours se déroulent sur une année scolaire, du 7 septembre 2020 au 27 juin 2021.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés. Des stages sont proposés pendant ces périodes (hors abonnements et cartes). Aucun rattrapage de cours n'est possible sur la période

Les cartes sont valables comme suit :

Pour les abonnements SERENITE

- Année : du 5 septembre 2022 au 1<sup>er</sup> juillet 2023
- 1<sup>er</sup> trimestre : du 5 septembre au 16 décembre 2022
- 2<sup>ème</sup> trimestre : du 2 janvier au 1<sup>er</sup> avril 2023
- 3<sup>ème</sup> trimestre : du 3 avril au 1<sup>er</sup> juillet 2023

Pour les abonnements LIBERTE (à utiliser avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023)

- 6 mois pour le pack de 100 points à 290€
- 3 mois pour le pack de 50 points à 148€
- 1 mois pour le pack de 25 points à 75€

### Report d'abonnement

Aucun report d'abonnement n'est possible. Seul un arrêt pour raisons médicales de plus de 3 mois, sur présentation d'un justificatif, permet le report sur la saison suivante, et en complément d'un nouvel abonnement. En cas de déménagement, l'abonnement peut être cédé à une tierce personne.

### Participation, absences et rattrapages

- Le cours collectif est maintenu à partir de 2 participants, et donc annulé pour 1 personne.
- Nous vous remercions de prévenir dès que possible de votre absence. Toute séance annulée 24h à l'avance pourra être rattrapée dans la limite des places disponibles, sur la durée de votre abonnement et dans l'année scolaire en cours. Si ce délai n'est pas respecté, le cours sera décompté de votre abonnement, quelque soit le motif.
- Tout changement de planning doit se faire en ligne via le site espritpilates.com ou l'application Deciplus.
- En cas d'absence du professeur, nous mettrons tout en œuvre pour le remplacer. En cas d'impossibilité, vous serez averti dès que possible. En tout état de cause, cette séance ne pourra être remboursée. Vous pourrez rattraper à un autre cours selon le planning.
- En cas de force majeure, notamment liée à la Covid 19 ou autres mesures gouvernementales ou communales, imposant des mesures sanitaires ne permettant pas un fonctionnement normal du studio, aucun remboursement ne sera effectué.

### Courtoisie

- Pour le confort et le respect des tous, nous vous demandons d'être ponctuel, de couper votre téléphone portable (pas de mode vibreur), d'adopter une tenue décente et adaptée, de porter des chaussettes et d'utiliser le matériel avec précaution.
- Dans le contexte sanitaire actuel, nous vous demandons de respecter les consignes préconisées par le gouvernement qui seront affichées au Studio, et au centre Artys également.

### Droit à l'image

Nous utilisons sur nos supports marketing digital et imprimés des images prises lors de nos cours. Veuillez nous informer au préalable, par écrit, si vous ne souhaitez pas être pris en photo ou vidéo ; à défaut, votre consentement sera considéré comme acquis.

- Je reconnais avoir lu le règlement et j'en accepte les conditions

Signature